

Paris, le 10 février 2009

Indemnisation des victimes autrichiennes du nazisme

Le Casip-Cojasor vous informe du renouvellement du programme d'assistance destiné aux victimes autrichiennes du nazisme, AHSEAP, pour l'année 2009. Ce fonds d'aide provient d'un accord entre le gouvernement autrichien et la Claims Conference.

Le fonds AHSEAP s'adresse à toute personne juive, d'origine autrichienne, victime des persécutions nazies et qui a quitté l'Autriche à la date du 11 juillet 1936 ou après. Les conjoints peuvent également bénéficier de ce programme.

Sous réserve d'un plafond de ressources, le programme AHSEAP fournit des aides financières dans les domaines de la santé (soins médicaux, paramédicaux, dentaires, optiques) et de l'habitat.

Si vous pensez être éligibles par ce programme AHSEAP, nous vous invitons à nous contacter par courrier à l'adresse suivante :

**SERVICE POUR LES SURVIVANTS DE LA SHOAH ET LES AYANTS DROIT
FONDATION CASIP-COJASOR
A L'ATTENTION DE VALERIE TAIEB
47 BOULEVARD DE BELLEVILLE – 75011 PARIS
E-mail : surv.shoah@casip-cojasor.fr**

ou par téléphone

**☎ 01 49 23 71 45 - les lundis et mardis de 9h30 à 17 h
et les vendredis de 9h30 à 14 h**